

3^e RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

**Contribution du Canada
à la troisième édition du
*Rapport mondial sur
l'apprentissage et l'éducation
des adultes*
(GRALE III)**

2015



cmecc

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada) Council of
Ministers
of Education,
Canada



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**UNESCO Institute
for Lifelong Learning**

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie

3^e RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES



Nous présentons ci-dessous les résultats de l'enquête pour le Canada qui ont été envoyés à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le cadre de la préparation de la troisième édition du *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes* (GRALE III), en 2015. Cette contribution correspond aux engagements pris lors de la sixième édition de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) en 2009, tels qu'ils sont décrits dans le Cadre d'action de Belém (CAB), en particulier en ce qui a trait à la surveillance des progrès accomplis dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes (AEA).

L'UNESCO a fourni des instructions détaillées pour la préparation de ce document, sous la forme d'une enquête sollicitant des informations sur l'éducation et l'alphabétisation des adultes, dans des domaines comme les politiques publiques, la gouvernance, le financement, le taux de participation et la qualité des programmes. Le présent document constitue la réponse du Canada à cette enquête. Il a été préparé dans le cadre d'une collaboration entre les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation au Canada – par l'intermédiaire de l'organisme intergouvernemental qui les rassemble, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] –, le gouvernement du Canada, représenté par Emploi et Développement social Canada (EDSC), et la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO).

Contexte et participation – Au Canada, ce sont les provinces et les territoires qui sont responsables de l'éducation. Sur l'ensemble des 13 provinces et territoires du Canada, 12 ont préparé une communication en réponse à l'enquête GRALE III. Le présent document fait la synthèse de ces différentes communications. En plus des provinces et des territoires, plusieurs ministères du gouvernement fédéral et plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) participent à la mise au point et à l'offre des programmes d'AEA. EDSC a examiné les réponses à l'enquête et fait part de ses commentaires et suggestions. Cinq organisations à but non lucratif qui sont des parties prenantes dans le domaine ont été consultées par l'intermédiaire de la CCUNESCO : l'Association canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes (ACÉÉA); l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRA); Collèges et instituts Canada (CICan); l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA); et enfin le Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente (CIRDEP). Ces cinq organisations sont concernées par l'AEA à différents égards : défense du secteur de l'éducation des adultes en tant que domaine à étudier; sensibilisation aux processus de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA) au Canada et à l'étranger, renforcement de l'acceptation de ces processus et qualité des pratiques dans le domaine; représentation des collèges, instituts, cégeps et écoles polytechniques bénéficiant de fonds publics au Canada et sur la scène internationale; et

renforcement de la concertation entre les différents réseaux et organisations de la société civile ayant des activités dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes, dans l'optique de favoriser l'apprentissage à vie et l'égalité des chances et de faciliter l'inclusion. Ces parties prenantes du secteur des organisations à but non lucratif ont rempli une version abrégée du formulaire de l'enquête.

Méthodologie – Pour la préparation du présent document, nous avons calculé les réponses aux questions à choix multiples et nous avons réalisé la synthèse des réponses développées. Il n'a pas été possible d'inclure ici toutes les informations fournies par les parties prenantes. En outre, dans plusieurs cas, il n'a pas été possible de fournir une réponse pancanadienne, en raison du manque d'informations ou de l'absence de consensus.

Pour la question 5.2, nous avons incorporé dans ce document des résultats tirés du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). Nous avons effectué, à partir des données du PEICA, des analyses descriptives et des analyses de régression, afin de compléter les informations présentées par les parties prenantes des provinces, des territoires, du gouvernement fédéral et du secteur des ONG. Les analyses descriptives ont été effectuées à l'aide de variables tirées des items du questionnaire contextuel du PEICA qui correspondaient de plus près à la question abordée par l'enquête, et nous avons effectué une régression logistique pour chaque variable en tenant compte de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité, du statut d'immigrante ou immigrant et de la langue de l'évaluation du PEICA.

1. DÉFINITIONS DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES (AEA)

1.1. VOTRE PAYS A-T-IL UNE DÉFINITION OFFICIELLE DE L'AEA?

- Non.
- Oui.

1.1.1. Si oui, VEUILLEZ FOURNIR LA DÉFINITION OFFICIELLE CI-DESSOUS :

1.2. EST-CE QUE LA DÉFINITION OFFICIELLE DE L'AEA A ÉVOLUÉ DEPUIS 2009?

- Non.
- Oui, un peu.
- Oui, beaucoup.

1.2.1. QUELLES ONT ÉTÉ LES RAISONS DE CETTE ÉVOLUTION?

1.3. EST-CE QUE L'ALPHABÉTISATION ET LES COMPÉTENCES DE BASE SONT PRIORITAIRES DANS LES PROGRAMMES D'AEA DANS VOTRE PAYS?

- Non.
- Oui.

1.3.1. DÉCRIVEZ ICI LES PRINCIPAUX ASPECTS DE L'APPROCHE DE L'ALPHABÉTISATION ET DES COMPÉTENCES DE BASE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE VOTRE PAYS.

L'alphabétisation et les compétences de base sont prioritaires dans les programmes d'AEA, selon l'ensemble des provinces et des territoires et selon certaines des ONG. Au Canada, les programmes d'AEA sont offerts par l'intermédiaire de diverses parties prenantes : ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation primaire et secondaire, de l'enseignement supérieur (postsecondaire), du marché du travail et de l'immigration; ministères du gouvernement fédéral; et organisations à but non lucratif. Il n'existe donc pas d'approche unique et cohérente pour les politiques publiques en matière d'AEA au Canada. Même au sein de chaque province ou territoire, les programmes d'AEA sont offerts par différents intermédiaires.

En Ontario, par exemple, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités gère le programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) pour les adultes. Le programme d'AFB s'adresse avant tout aux apprenantes et apprenants adultes qui souhaitent améliorer leur niveau en littératie et en numératie, afin de réaliser leurs objectifs de poursuite d'études et de formation, de recherche d'emploi ou d'acquisition d'une plus grande autonomie, dont les compétences sont inférieures à celles qui sont exigées en 12^e année dans le programme d'études de la province, et qui parlent soit le français soit l'anglais. Le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario, quant à lui, subventionne le Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas droit à des crédits, ainsi que les cours pour les adultes issus de l'immigration à la plupart des niveaux de maîtrise de la langue, notamment pour les compétences de base en anglais langue seconde (ALS) et en français langue seconde (FLS). Le ministère de l'Éducation de l'Ontario offre aux adultes la possibilité d'obtenir le diplôme de fin d'études secondaires de la province ou de suivre des cours spécifiques exigés pour l'inscription dans des établissements postsecondaires ou à des programmes de formation en apprentissage. Il offre également des cours de littératie et de numératie aux parents et tuteurs ou tuteurs des élèves inscrits à un programme dans une école de jour dont la direction les oriente vers ces cours.

De même, en Colombie-Britannique, le système d'enseignement primaire et secondaire, qui est géré par le ministère de l'Éducation, offre un enseignement sur les compétences de base et sur des compétences de niveau avancé, et le ministère de l'Enseignement supérieur offre un système complet d'éducation des adultes par l'intermédiaire d'établissements postsecondaires publics et d'organismes communautaires. Dans cette province, l'éducation non formelle des adultes est assurée par l'intermédiaire du Community Adult Literacy Program – CALP (programme d'alphabétisation des adultes en milieu communautaire), dans l'optique de répondre aux besoins en littératie et en numératie de divers adultes et aux exigences du marché du travail. Les programmes formels d'alphabétisation fondés sur un système de crédits et comprenant trois niveaux (niveau de base, niveau intermédiaire et niveau avancé) sont offerts par l'entremise des établissements postsecondaires publics.

En Alberta, la formation de base fait partie du programme Work Foundations (fondements pour le travail) d'Alberta Human Services – AHS (services à la personne de l'Alberta). Elle est conçue pour aider les adultes de l'Alberta qui sont sans emploi ou sous-employés à acquérir les compétences de base dont ils auront besoin pour trouver un emploi ou pour poursuivre leur formation en vue de trouver un emploi. Même si le travail d'AHS ne se concentre pas sur l'alphabétisation et les compétences de base en priorité, ces domaines bénéficient de son appui, par l'intermédiaire des programmes et services qu'il met à la disposition des gens.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les services d'alphabétisation et de formation de base des adultes (dont la préparation au GED et les crédits d'études) et les formations sur les compétences essentielles pour les travailleuses et travailleurs avec ou sans emploi sont offerts gratuitement.

Plusieurs provinces ou territoires ont mis au point une stratégie d'alphabétisation ou des dispositions législatives sur l'AEA.

La « stratégie complète en matière de littératie » du Nouveau-Brunswick porte sur la littératie et l'alphabétisation tout au long de la vie des gens, et elle met en avant le lien avec les compétences essentielles.

En Saskatchewan, l'AEA fait partie intégrante de la stratégie provinciale pour la main-d'œuvre, dont le but est d'éliminer la liste d'attente pour les programmes de formation de base des adultes, d'ajouter 300 places supplémentaires en formation en apprentissage, d'accélérer la formation sur les compétences essentielles, d'améliorer l'emploi pour les peuples des Premières Nations et métis, et de renforcer les services d'aide à l'établissement (par exemple, la formation linguistique), afin de mieux attirer en Saskatchewan les nouvelles Canadiennes et nouveaux Canadiens et de les inciter à s'y établir.

Le Manitoba a sa *Loi sur l'alphabétisation des adultes*, qui exige du gouvernement qu'il apporte un soutien sans faille aux activités d'alphabétisation des adultes et qu'il mette au point une stratégie pour l'alphabétisation des adultes. Le Manitoba tient compte du fait que l'alphabétisation et les compétences de base viennent s'inscrire dans le spectre continu de l'apprentissage, et il accorde la priorité à la mise en place de liens étroits entre les programmes d'alphabétisation d'une part et, d'autre part, les programmes et services d'enseignement secondaire pour les adultes et les autres options pour la poursuite de leurs études. Le Manitoba a également sa *Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes*, qui régit un réseau unique en son genre de centres offrant des programmes d'enseignement secondaire pour adultes et, dans certains cas, des programmes d'alphabétisation.

En Nouvelle-Écosse, l'*Adult Learning Act* (loi sur la formation des adultes) de 2010 et la réglementation correspondante (établie en 2014) ont servi à inscrire dans la loi le rôle de l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse (EFANE), à réaffirmer l'engagement pris par le gouvernement en faveur de la formation des adultes, à renforcer la gouvernance et la responsabilisation des parties prenantes et à sensibiliser davantage le grand public à l'importance de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences essentielles.

1.4. EST-CE QUE LES PARTIES PRENANTES DE VOTRE PAYS DANS LE DOMAINE DE L'AEA SERAIENT D'ACCORD OU NON AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS? (*Nous ne vous demandons pas votre avis personnel.*)

- L'éducation des jeunes et l'AEA sont perçues comme faisant partie d'un tout.
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord

- Les politiques en matière d'AEA portent sur les processus de l'apprentissage et sur les relations entre le personnel enseignant et les apprenantes et apprenants.
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord

• Dans l'AEA, les services sont offerts sous des formes si diverses qu'il est difficile de définir ce domaine avec précision.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

• L'apprentissage des adultes et l'éducation des adultes sont la même chose.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

• Il n'existe pas de liens d'intégration entre l'AEA d'une part et, d'autre part, l'enseignement professionnel et la formation continue.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

• Les nouvelles technologies ont suscité des changements profonds dans l'étendue de nos pratiques en matière d'AEA.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

• Les tendances démographiques (vieillesse de nos sociétés, immigration, etc.) rendent les politiques sur l'AEA beaucoup plus importantes qu'elles ont pu l'être par le passé.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

• Dans nos politiques sur l'AEA, l'apprentissage non formel et l'apprentissage informel sont considérés comme importants.

- D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord

1.5. EST-CE QUE VOTRE PAYS A FORMULÉ UN PLAN D'ACTION POUR CONFITEA VI APRÈS LE CAB?

Non.

Oui.

1.5.1. Si oui, SUR QUELS DOMAINES PORTE-T-IL?

alphabétisation des adultes

politiques publiques

gouvernance

financement

participation

qualité

autres domaines

2. POLITIQUES PUBLIQUES : ENGAGEMENTS POLITIQUES VIS-À-VIS DE L'AEA

2.1. QUELLE A ÉTÉ L'ÉVOLUTION GLOBALE DE VOTRE PAYS DEPUIS 2009 DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR L'AEA?

Il a régressé.

Il est au même niveau qu'en 2009.

Il a nettement progressé.

2.1.1. Veuillez préciser ici l'indicateur le plus clair de ces progrès.

Au Canada, dans la majorité des provinces et des territoires, la réponse est que les politiques publiques sur l'AEA se situent au même niveau qu'en 2009, mais, dans bon nombre de cas, elle met en relief des évolutions dans les politiques publiques qui sont en train de déboucher sur des avancées significatives en matière d'AEA.

- Les Territoires du Nord-Ouest ont réexaminé leurs programmes d'alphabétisation des adultes et de formation de base et ont, depuis, défini de nouvelles priorités, mis au point une nouvelle politique, mis en œuvre un processus de validation des acquis et élaboré et mis à l'essai un nouveau programme d'études modulaire.
- Le Nouveau-Brunswick a mis en œuvre à la fois sa Stratégie d'alphabétisation des adultes et son programme « Compétences essentielles au travail », qui sont en train de déboucher sur la mise au point d'une « stratégie complète en matière de littératie » et d'un plan d'éducation sur 10 ans. En outre, l'AEA constitue un thème clé dans d'autres domaines de la prestation de services dans la province et fait partie intégrante de stratégies portant sur la réduction de la pauvreté, la culture, les compétences pour la main-d'œuvre, le mieux-être et les incapacités.
- Le Nunavut a lancé en 2013 un nouveau diplôme d'études secondaires pour adultes, mais n'a pas encore beaucoup de diplômées ou diplômés. Le programme est encore relativement nouveau.
- Le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique a récemment annoncé un financement d'appui aux établissements publics du postsecondaire pour faire la transition vers un modèle fondé sur les droits de scolarité pour les programmes de recyclage pour adultes. Le ministère a également augmenté le budget annuel affecté aux subventions pour le recyclage des adultes dans les établissements publics du postsecondaire. La province a récemment harmonisé les programmes d'alphabétisation des adultes en milieu communautaire et les programmes d'alphabétisation et de développement des compétences sans crédits d'études dans des domaines comme les aptitudes à la vie quotidienne et l'anglais langue seconde.

2.2. QUELS SONT LES GROUPES CIBLÉS D'APPRENANTES ET APPRENANTS (POTENTIELS) QUI SONT TOUT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS DANS LES POLITIQUES SUR L'AEA DE VOTRE PAYS?

(Sélectionner jusqu'à cinq groupes.)

- individus souhaitant s'épanouir et élargir leurs horizons
- individus souhaitant mettre à jour leurs connaissances et compétences pour qu'elles soient plus pertinentes vis-à-vis de leur travail
- hommes et femmes en phase de transition (changement dans la situation en matière d'emploi, difficultés personnelles ou familiales, problèmes de santé, etc.)
- individus souhaitant faire valider leurs acquis (en particulier les compétences acquises dans le cadre d'un apprentissage non formel ou informel)
- groupes souffrant d'exclusion sur le plan social (sans-abri, personnes sorties de prison, adultes ayant des problèmes de santé mentale, etc.)
- adultes ayant un niveau faible d'alphabétisation ou dans les compétences de base
- travailleuses et travailleurs occupant un poste peu qualifié, faiblement rémunéré ou précaire
- chômeuses et chômeurs de longue durée
- personnes en situation d'incapacité
- personnes habitant dans une région rurale ou peu peuplée
- parents et familles

- parents célibataires ou de famille monoparentale
- personnes âgées ou à la retraite (éducation du troisième âge)
- jeunes personnes sans emploi ne suivant pas à l'heure actuelle de programme d'études ou de formation
- personnes migrantes ou réfugiées originaires d'autres pays
- membres d'une minorité ethnique, linguistique ou religieuse ou des peuples autochtones

2.3. VOTRE PAYS A-T-IL UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LA PRISE EN COMPTE ET LA VALIDATION DES APPRENTISSAGES NON FORMELS OU INFORMELS ET POUR L'ATTRIBUTION DE CRÉDITS POUR CES APPRENTISSAGES?

- Oui, nous avons déjà un cadre stratégique avant 2009.
- Oui, nous avons un cadre stratégique qui a été mis au point après 2009.
- Non.

2.4. DEPUIS 2009, EST-CE QUE VOTRE PAYS A ADOPTÉ DE NOUVELLES POLITIQUES IMPORTANTES EN MATIÈRE D'AEA?

- Non.
- Oui.

2.4.1. VEUILLEZ DANS CHAQUE CAS INDIQUER LE NOM DE LA POLITIQUE ET L'ANNÉE DE SON ADOPTION ET FOURNIR, SI POSSIBLE, UN LIEN VERS LE DOCUMENT.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

New Adult Upgrading Model (2015), <https://news.gov.bc.ca/stories/funding-to-support-transition-to-new-adult-upgrading-model>

Funding Policy Statement (2015), <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/administration/legislation-policy/public-schools/adult-funding>

MANITOBA

Manitoba's Postsecondary Education Strategy: A Partnership for Excellence and Student Success (2015), http://www.edu.gov.mb.ca/edu/docs/post_sec_strategy.pdf

Tout le monde à bord : stratégie de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale du Manitoba (2011), <http://www.gov.mb.ca/allaboard/>

Manitoba's Strategy for Sustainable Employment and a Stronger Labour Market (2013), http://www.gov.mb.ca/jec/eia/pubs/public_strategy_workforce_development.pdf

NOUVEAU-BRUNSWICK

Ensemble / Together : L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014 (2015), <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/rapport.html>

A Learning Agenda: 2013–2018 (2012), http://www.policyresearchnetwork.ca/wp-content/uploads/2013/09/Learning_Plan_21-11-2013.pdf

Plan d'action-emploi pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick 2012-2017 (2012), <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/pcsdpcpmcph/pdf/publications/EAPReport2012FR.pdf>

Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick 2013-2016 (2013), <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petlepft/PDF/StrategieDePerfectionnementDesCompetencesDeLaMainDOeuvre.pdf>

Live Well, Be Well: New Brunswick's Wellness Strategy, 2009–2013, <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Wellness-MieuxEtre/NewBrunswickWellnessStrategy2009-2013.pdf>

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Live Here, Work Here, Belong Here: A Population Growth Strategy for Newfoundland and Labrador, 2015–2025, <http://www.gov.nl.ca/populationgrowth/>

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Adult Recognition Model Policy Accountability Framework for the Education and Training of Adults in the Northwest Territories (2012)

NOUVELLE-ÉCOSSE

Adult Learning Act (2010), http://nslegislature.ca/legc/bills/61st_2nd/3rd_read/b126.htm

Adult Learning Regulations made under section 15 of the Adult Learning Act (2014), <https://www.novascotia.ca/just/regulations/regs/adlearn.htm>

3. GOUVERNANCE EN MATIÈRE D'AEA

3.1. PARMIS LES ÉNONCÉS SUIVANTS, LESQUELS S'APPLIQUENT À VOTRE PAYS?

Depuis 2009, la gouvernance en matière d'AEA...

- a fait augmenter la participation des parties prenantes
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord

- a mis au point des systèmes plus efficaces de suivi et d'évaluation
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord
- a mis en place de meilleurs arrangements pour la coordination
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord
- est devenue plus décentralisée
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord
- a renforcé les initiatives de développement des capacités d'accueil
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord
- a renforcé la coopération interministérielle
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Pas vraiment d'accord
 - Pas d'accord

3.2. EST-CE QUE VOTRE GOUVERNEMENT A, DEPUIS 2009, CONSULTÉ LES PARTIES PRENANTES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA FORMULATION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'AEA?

- Non, et il n'est pas prévu qu'il le fasse.
- Pas encore, mais il est prévu qu'il le fasse.
- Oui.

3.2.1. DÉCRIVEZ LES CONSULTATIONS AUXQUELLES LE GOUVERNEMENT SE LIVRE SUR LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'AEA.

Les provinces et les territoires décrivent différentes méthodes utilisées pour leurs consultations auprès des parties prenantes et de la société civile :

- mise sur pied d'un comité consultatif ministériel sur l'enseignement supérieur;
- réunions semestrielles (d'un comité consultatif provincial) avec les ONG qui apportent leur appui à l'offre de programmes d'apprentissage pour adultes et avec lesquelles le gouvernement a noué des liens de partenariat stratégiques, sachant que ces réunions servent à recueillir leur avis sur les politiques et les programmes;
- consultations auprès des conseils scolaires sur l'adoption d'une approche régionale davantage axée sur la collaboration entre conseils scolaires afin de favoriser le partage des responsabilités en matière d'apprentissage des adultes, de renforcer la responsabilisation des organismes vis-à-vis des résultats obtenus par les apprenantes et apprenants, de mettre en évidence les lacunes et les possibilités afin de s'en occuper, et de garantir la disponibilité d'un vaste éventail d'options et de dispositifs de soutien faciles d'accès pour les apprenantes et apprenants adultes.

Les provinces et les territoires décrivent également leur approche pour les consultations auprès des parties prenantes, qui est axée sur la prise en compte de leurs besoins :

- mise en œuvre de changements, après consultation des prestataires de services offrant les programmes d’alphabétisation des adultes en milieu communautaire, en vue de répondre à la demande sur le marché du travail, de faciliter les mesures de développement des compétences ne donnant pas lieu à des crédits et d’amélioration du niveau en littératie, et de mettre en place une option pluriannuelle de financement pour les organismes communautaires qui en bénéficient depuis longtemps;
- processus formels de consultation de diverses parties prenantes dans le cadre de la mise au point des stratégies dans tous les domaines des politiques publiques, sachant que ces processus exigent des responsables qu’ils se rendent dans les localités et qu’ils participent à des tables rondes, à des séances de discussion ouverte ou à des rencontres avec animatrice ou animateur faisant intervenir les ONG ou le grand public;
- consultations auprès des parties prenantes dans le cadre de rencontres régionales de l’équipe de planification avant la présentation d’une nouvelle loi et de la réglementation sur l’apprentissage des adultes.

3.3. Y A-T-IL EU DES INNOVATIONS OU DÉVELOPPEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA GOUVERNANCE DE L’AEA DANS VOTRE PAYS DEPUIS 2009 QUI POURRAIENT INTÉRESSER LES AUTRES PAYS?

Non.

Oui.

3.3.1. VEUILLEZ FOURNIR ICI LES DÉTAILS, AVEC VOS SOURCES ET DES LIENS HYPERTEXTES (ADRESSES URL) SI POSSIBLE.

Dans certains cas, les provinces et les territoires ont répondu « oui ». Dans d’autres cas, la réponse à la question ci-dessus a été « non ». Voici les liens fournis quand la réponse était qu’il y a effectivement eu des innovations ou développements significatifs dans la gouvernance de l’AEA depuis 2009.

Loi sur l’administration de l’enseignement postsecondaire (Manitoba, 2010),
<https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/a006-3f.php>

Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté (Manitoba, 2011),
<https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/pdf.php?cap=p94.7>

Saskatchewan Community Literacy Fund, <http://www.education.gov.sk.ca/literacy/sclF>
Adult Learning Act (Nouvelle-Écosse, 2010),
http://nslegislature.ca/legc/bills/61st_2nd/3rd_read/b126.htm

Adult Learning Regulations made under section 15 of the Adult Learning Act (Nouvelle-Écosse, 2014),
<https://www.novascotia.ca/just/regulations/regs/adlearn.htm>

4. FINANCEMENT : DENIERS PUBLICS CONSACRÉS À L'AEA

4.1. QUEL EST LE POURCENTAGE DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'ENSEIGNEMENT PUBLIC QUI EST AFFECTÉ À L'HEURE ACTUELLE À L'AEA?

- entre 0 et 0,4 %
- entre 0,5 et 0,9 %
- entre 1 et 1,9 %
- entre 2 et 3,9 %
- 4 % ou plus
- Ne sait pas / chiffres non disponibles

4.2. ENTRE 2009 ET 2014, LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES À L'AEA ONT CONNU, PAR RAPPORT AU TOTAL DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DANS VOTRE PAYS, L'ÉVOLUTION SUIVANTE :

- Elles ont augmenté.
- Elles sont restées stables.
- Elles ont baissé.
- Ne sait pas.

4.3. VOTRE GOUVERNEMENT COMPTE-T-IL AUGMENTER OU RÉDUIRE LES DÉPENSES CONSACRÉES À L'AEA?

- Le gouvernement compte augmenter les dépenses.
- Le gouvernement compte maintenir les dépenses au même niveau.
- Le gouvernement compte réduire les dépenses.
- Ne sait pas.

4.4. VOTRE GOUVERNEMENT A-T-IL LANCÉ DES INNOVATIONS SIGNIFICATIVES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT DE L'AEA DEPUIS 2009 QUI SERAIENT SUSCEPTIBLES D'INTÉRESSER LES AUTRES PAYS?

- Non.
- Oui.

4.4.1. VEUILLEZ FOURNIR DE PLUS AMPLES DÉTAILS ET DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE SI CELA EST APPROPRIÉ, AVEC DES LIENS URL SI POSSIBLE.

Les provinces et les territoires disent, pour la grande majorité d'entre eux, qu'ils n'ont pas lancé d'innovations significatives en matière de financement de l'AEA depuis 2009. En 2013, cependant, le gouvernement fédéral du Canada a lancé son programme de « Subvention canadienne pour l'emploi », qui est une nouvelle initiative mise en œuvre dans le cadre d'ententes sur le marché du travail entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ce programme offre aux employeurs un soutien flexible pour la formation de nouveaux membres ou de membres existants du personnel pour des postes à pourvoir. Pour en savoir plus, voir : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social.html>.

5. PARTICIPATION : ACCÈS ET PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'AEA

5.1. DEPUIS 2009, POUR LA POPULATION ADULTE DANS SON ENSEMBLE, LE TAUX DE PARTICIPATION (EN POURCENTAGE) AUX PROGRAMMES D'AEA A CONNU L'ÉVOLUTION SUIVANTE :

- Le taux a augmenté.
- Le taux est resté stable.
- Le taux a baissé.
- Ne sait pas. Informations non disponibles.

5.1.1. INDIQUEZ LE TAUX GLOBAL DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'AEA (EN POURCENTAGE) POUR L'ANNÉE LA PLUS RÉCENTE POUR LAQUELLE VOUS DISEZ DE CES INFORMATIONS.

[Taux de participation (en %) :]

Dans la majorité des provinces et des territoires du Canada, il est impossible d'obtenir des informations précises sur le taux de participation aux programmes d'AEA. Au Nunavut, par exemple, les effectifs des programmes d'AEA varient d'une année à l'autre en raison de facteurs comme les fonds disponibles (du gouvernement territorial et du gouvernement fédéral) et la conjoncture économique. Quand le financement baisse ou que la conjoncture économique s'améliore, les effectifs ont tendance à baisser. Il existe divers indicateurs, cependant, qui laissent à penser que le secteur de l'AEA se porte bien. Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, le taux de participation aux programmes d'AEA a augmenté de 17 p. 100 depuis 2009. En Alberta, le taux de participation des adultes aux programmes de formation de base d'Alberta Human Services représente 84 p. 100 du nombre total de clientes et clients inscrits à ces programmes.

[Année de référence :]

2013-2014 ou 2014-2015

[Classe d'âge de référence :]

La classe d'âge de référence pour la participation des adultes aux programmes d'AEA varie. Dans certains cas, la participation commence à 17 ans; dans d'autres, elle commence à 25 ans. Dans la majorité des provinces et des territoires, il n'y a pas de plafonnement de la participation aux programmes d'AEA à un âge particulier.

[Définition de « participation » :]

La définition générale de « participation aux programmes d'AEA » dans les provinces et les territoires est la suivante : « fait d'être inscrite ou inscrit à un programme d'alphabetisation, d'éducation ou de formation de base pour adultes ».

[Source des données avec adresse URL :]

5.2. QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE HOMMES ET FEMMES POUR CE QUI EST DU TAUX DE PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'AEA?

(Cocher chaque option qui s'applique.)

	Participation plus élevée des femmes	Participation plus élevée des hommes	Niveau égal de participation
Total	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alphabétisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éducation non formelle et informelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5.3. INDIQUEZ, POUR CHACUNE DES CATÉGORIES SUIVANTES, L'ÉVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION DEPUIS 2009.

- personnes migrantes ou réfugiées originaires d'autres pays
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- individus souhaitant faire valider leurs acquis (en particulier les compétences acquises dans le cadre d'un apprentissage non formel ou informel)
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- adultes ayant un niveau faible d'alphabétisation ou dans les compétences de base
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- membres d'une minorité ethnique, linguistique ou religieuse ou des peuples autochtones
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- personnes âgées ou à la retraite (éducation du troisième âge)
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- chômeuses et chômeurs de longue durée
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- adultes en situation d'incapacité
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- jeunes personnes sans emploi ne suivant pas à l'heure actuelle de programme d'études ou de formation
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas

- personnes habitant en milieu rural ou éloigné
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas
- travailleuses et travailleurs occupant un poste peu qualifié, faiblement rémunéré ou précaire
 - baisse
 - stabilité
 - augmentation
 - ne sait pas

5.4. VOTRE GOUVERNEMENT A-T-IL LANCÉ DES INNOVATIONS SIGNIFICATIVES AXÉES SUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DE LA PARTICIPATION À L'AEA DEPUIS 2009 QUI SERAIENT SUSCEPTIBLES D'INTÉRESSER LES AUTRES PAYS?

- Non.
 Oui.

5.4.1. VEUILLEZ FOURNIR DE PLUS AMPLES DÉTAILS. INDIQUEZ VOS SOURCES AVEC DES LIENS URL SI POSSIBLE. INCLUEZ ÉGALEMENT DES RÉFÉRENCES AUX ENQUÊTES OU GRANDES ÉTUDES MENÉES RÉCEMMENT SUR LA PARTICIPATION À L'AEA DANS VOTRE PAYS QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES DEPUIS 2009.

Même si les provinces et les territoires disent, pour la grande majorité d'entre eux, qu'ils n'ont pas lancé d'innovations significatives axées sur l'amélioration de l'accès et de la participation à l'AEA depuis 2009, plusieurs mentionnent cependant des innovations clés dans ce domaine.

- Le Nouveau-Brunswick a créé un poste de coordonnatrice ou coordonnateur provincial pour les Autochtones, en partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE). Cette personne a animé des activités pour sensibiliser les gens à l'importance de l'apprentissage à vie, pour faire augmenter les inscriptions aux programmes et pour favoriser la mise sur pied de nouveaux projets avec les communautés des Premières Nations de la province.
- L'Ontario est en train d'investir dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue d'améliorer l'accessibilité des programmes et de répondre aux besoins qu'ont les adultes de disposer d'options souples pour l'apprentissage. Les structures de soutien sont les suivantes :
 - service « e-Channel », avec apprentissage sur le Web, pour rendre les programmes plus accessibles, en particulier pour les personnes en milieu rural ou éloigné – pour en savoir plus : www.tcu.gov.on.ca/eng/eopg/programs/lbs.html;
 - « Ontario Online » (rebaptisé « eCampusOntario » à l'automne 2015), centre d'excellence dans l'apprentissage sur Internet et à l'aide des outils technologiques, qui est une structure axée sur la collaboration devant servir à améliorer les possibilités d'apprentissage en ligne pour les étudiantes et étudiants inscrits aux programmes des collèges et universités subventionnés de l'Ontario, avec des cours sur Internet de grande qualité reconnus dans de nombreux établissements, ainsi que des dispositifs globaux de soutien pour les étudiantes et étudiants en ligne;
 - mise au point de nouveaux outils et de nouvelles lignes directrices pour améliorer l'offre du Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas droit à des crédits du ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario. Les lignes directrices seront disponibles dans un environnement interactif en ligne, qui aura des outils pour guider les responsables de l'enseignement dans la mise au point des cursus, ainsi que

des plans pour les modules, les leçons et les évaluations en salle de classe, afin de les faire concorder avec les lignes directrices du programme d'études.

- La Saskatchewan a lancé plusieurs initiatives depuis 2009 :
 - financement du Ministry of the Economy (ministère de l'Économie) pour les programmes d'éducation de base des adultes destinés aux membres des Premières Nations (individus de plus de 18 ans) souhaitant obtenir un meilleur diplôme d'études, qui a permis d'améliorer l'accessibilité des programmes d'alphabétisation et d'éducation de base pour adultes pour les membres des Premières Nations;
 - autobus « Job Connection » offrant des services mobiles d'orientation dans les communautés des Premières Nations de la province. Ces autobus, financés par le gouvernement de la Saskatchewan et par le Saskatchewan Indian Institute of Technologies (institut de technologie autochtone de la Saskatchewan), permettent aux gens de disposer d'un accès commode aux services d'orientation dont ils ont besoin pour explorer les professions et les possibilités de formation, monter un projet, entrer en relation avec les employeurs et trouver un emploi. Pour en savoir plus, voir :
<http://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2015/july/29/siit-buses>;
 - financement du Ministry of the Economy pour les programmes « Adult Basic Education – Essential Skills for the Workplace » – ABE-ESWP (éducation de base des adultes – compétences essentielles en milieu de travail), qui cherchent à améliorer la littératie des apprenantes et apprenants, à les doter de meilleures compétences pour qu'ils soient prêts à se lancer sur le marché du travail et à les aider à se lancer. Pour en savoir plus, voir
<http://www.economy.gov.sk.ca/LabourMarketPrograms>.

6. QUALITÉ DE L'AEA

6.1. EST-CE QUE VOTRE PAYS RECUEILLE SYSTÉMATIQUEMENT DES INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS SUIVANTS PRODUITS PAR L'AEA?

(Possibilité de cocher plusieurs réponses – sauf la dernière, qui exclut toutes les autres)

- taux d'achèvement
- certificats ou qualifications délivrés
- résultats obtenus en matière d'emploi (ou sur le marché du travail)
- résultats obtenus sur le plan social (santé, bien-être, cohésion sociale)
- autres résultats (préciser dans le champ qui s'affiche quand cette option est cochée)
- aucun de ces résultats – ces informations ne sont pas recueillies de façon systématique

6.2. EXISTE-T-IL DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DE FORMATION INITIALE POUR LE PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT OU D'ANIMATION RESPONSABLE DE L'AEA DANS VOTRE PAYS?

- Oui.
- Non.

6.3. EST-IL OBLIGATOIRE D'OBTENIR DES QUALIFICATIONS INITIALES POUR POUVOIR ASSURER L'ENSEIGNEMENT DANS LES PROGRAMMES D'AEA?

- Oui, dans tous les cas.
- Oui, dans certains cas.
- Non.

6.4. EXISTE-T-IL DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI POUR LE PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT OU D'ANIMATION RESPONSABLE DE L'AEA DANS VOTRE PAYS?

- Oui, et les capacités d'accueil sont suffisantes.
- Oui, mais les capacités d'accueil sont insuffisantes.
- Non.

6.5. EST-CE QU'IL Y A EU DES ANALYSES SUBSTANTIELLES DES ASPECTS SUIVANTS DANS VOTRE PAYS DEPUIS 2009?

(Cocher toutes les réponses qui s'appliquent.)

- résultats produits par les programmes d'AEA
- critères de qualité pour l'enseignement et pour l'apprentissage (programmes d'études, méthodes d'enseignement, etc.)
- diversité des prestataires
- répercussions des nouvelles technologies pour l'AEA
- questions d'équité dans l'AEA
- obstacles entravant la participation à l'AEA ou l'offre des programmes d'AEA
- autres questions

6.5.1. VEUILLEZ FOURNIR DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET UN OU PLUSIEURS LIENS URL.

6.6. Y A-T-IL EU DES INNOVATIONS OU DÉVELOPPEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA QUALITÉ DE L'AEA DANS VOTRE PAYS DEPUIS 2009 QUI POURRAIENT INTÉRESSER LES AUTRES PAYS?

- Non.
- Oui.

6.6.1. VEUILLEZ FOURNIR ICI LES DÉTAILS, AVEC VOS SOURCES ET DES LIENS HYPERTEXTES (ADRESSES URL) SI POSSIBLE.

La majorité des provinces et des territoires ont répondu « non » à cette question, mais plusieurs disent qu'il y a eu des innovations significatives dans la qualité de l'AEA depuis 2009.

- Le Manitoba a mis en place un nouveau titre de compétences pour les responsables de l'enseignement dans les programmes d'alphabétisation des adultes, et il s'est associé à l'Université du Manitoba pour offrir un cours sur l'enseignement dans les programmes d'alphabétisation des adultes, qui fait désormais partie du nouveau titre de compétences.

- Le Nouveau-Brunswick a mis au point un cadre sur la qualité des programmes à l'intention des prestataires de services de formation des adultes en milieu communautaire. Pour en savoir plus, voir :
https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education_postsecondaire_formation_et_travail/Competences/content/FormationDesAdultesEtAlphabetisation/Alphabetisation.html.
- Les Territoires du Nord-Ouest ont mis au point un programme d'études et des ressources modulaires pour les cours de mathématiques destinés aux adultes ayant un niveau faible d'alphabétisme. La mise à l'essai se fera en 2015-2016.
- L'Ontario a apporté les innovations suivantes :
 - Le cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO) a été publié en 2012. Il s'agit d'un cadre fondé sur les compétences, qui facilite la mise au point des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage pour adultes offerts par l'intermédiaire du programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB). Pour en savoir plus, voir https://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Cadre_du_curriculum_Mar_15.pdf.
 - Le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario a mis au point un noyau de lignes directrices pour le Programme de formation linguistique pour adultes ne donnant pas droit à des crédits. Les lignes directrices seront disponibles dans un environnement interactif en ligne, qui aura des outils pour guider les responsables de l'enseignement dans la mise au point des cursus, ainsi que des plans pour les modules, les leçons et les évaluations en salle de classe, afin de les faire concorder avec les lignes directrices du programme d'études.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC) a financé, en 2013, un projet d'assurance de la qualité dans l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA). Le lancement de ce projet aura lieu en octobre 2015. Les résultats visés sont, entre autres, d'avoir un manuel sur l'ERA avec de nouveaux principes directeurs pancanadiens sur l'ERA, six étapes pour offrir un système d'ERA de qualité, ainsi que des aide-mémoire permettant aux prestataires d'examiner eux-mêmes la qualité de leurs services.

6.7 DEPUIS 2009, DANS QUELLE MESURE LA BASE DE CONNAISSANCES SUR LES BIENFAITS DE L'AEA DANS LES DOMAINES SUIVANTS S'EST-ELLE AMÉLIORÉE POUR LES RESPONSABLES DES POLITIQUES PUBLIQUES, LES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS ET LES PRATICIENNES ET PRATICIENS?

- santé et bien-être
 - pas du tout plus ou moins beaucoup
- société et collectivité
 - pas du tout plus ou moins beaucoup
- résultats obtenus en matière d'emploi et sur le marché du travail
 - pas du tout plus ou moins beaucoup

7. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7.1. INDIQUEZ DANS QUELLE MESURE LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES DE VOTRE PAYS EN MATIÈRE D'AEA RESPECTENT LES CRITÈRES SUIVANTS :

(Répondre sur une échelle à cinq points, 0 signifiant « pas du tout » et 5 signifiant « considérablement ».)

- Elles tiennent compte du rôle que l'AEA joue dans la santé et le bien-être de la personne.

1 2 3 4 5

- Elles suivent l'approche holistique de l'Organisation mondiale de la Santé concernant la santé et le bien-être, notamment en matière de santé mentale aussi bien que de santé physique.

1 2 3 4 5

7.1.1. EXPLIQUEZ ICI VOTRE RÉPONSE.

Les provinces, les territoires et les parties prenantes à but non lucratif sont conscients de l'importance de la littératie, de la numératie et des compétences de base pour la santé globale de l'individu. Dans les différentes régions du Canada, l'apprentissage, l'alphabétisation et l'éducation en continu tout au long de la vie jouent un rôle de plus en plus important dans les stratégies, les politiques, les cadres et les ressources du domaine de la santé.

7.2. AVEZ-VOUS DES DONNÉES OBJECTIVES MONTRANT QUE, DANS VOTRE PAYS, L'AEA A UN EFFET POSITIF SUR LES DIFFÉRENTS ASPECTS SUIVANTS?

(Cocher les réponses qui s'appliquent.)

- compétences nécessaires pour la santé (connaissances, attitudes, aptitudes et valeurs nécessaires pour prévenir les problèmes, accéder aux traitements, etc.)
- état de santé indiqué par les personnes elles-mêmes
- soins de santé maternelle
- santé mentale et bien-être (sentiment d'efficacité personnelle, etc.)
- prévention du VIH/sida et vie avec le VIH/sida et ses conséquences sur le plan social
- prévention et lutte contre les autres maladies infectieuses, notamment les épidémies (SRAS, choléra, hépatite, etc.)
- santé sexuelle et reproduction
- prévention des maladies chroniques (diabète, cardiopathies, Alzheimer, etc.) et aussi vie avec ces maladies
- santé et mode de vie (alimentation, exercice, réduction du stress, etc.)
- amélioration des aspects qui sont bons pour la santé dans l'environnement local (grâce à des actions communautaires, par exemple)
- aucune des options ci-dessus, mais données indiquant que l'AEA a un effet positif sur d'autres aspects de la santé
- aucune donnée sur aucun aspect

7.2.1. VEUILLEZ INDIQUER VOS SOURCES.

7.3. INDIQUEZ, POUR VOTRE PAYS, L'IMPORTANCE DES FACTEURS SUIVANTS DANS L'EFFICACITÉ DE L'AEA POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE.

(Échelle : 1 = aucune importance, 4 = très grande importance)

• illettrisme

1 2 3 4

• inégalités de revenu dans les foyers

1 2 3 4

• manque d'accès aux informations sur les programmes d'AEA

1 2 3 4

• piètre qualité de la pédagogie, des documents de formation, de la formation du personnel et des capacités d'accueil

1 2 3 4

• manque de collaboration interministérielle et intersectorielle

1 2 3 4

• résistance de la collectivité

1 2 3 4

• financement inadéquat ou mal réparti

1 2 3 4

7.4. QUEL EST LE NIVEAU DE COLLABORATION ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES (ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT PUBLIC, ORGANISMES DE SANTÉ PUBLIQUE, ONG, PRESTATAIRES PRIVÉS, ETC.) POUR LA CONCEPTION ET L'OFFRE DES PROGRAMMES D'AEA DANS VOTRE PAYS?

quasiment aucune collaboration

collaboration faible, mais croissante

collaboration en théorie, mais pas tellement dans la pratique

collaboration d'un bon niveau et fructueuse

7.5. VOTRE PAYS A-T-IL UN ORGANISME INTERMINISTÉRIEL OU INTERSECTORIEL DE COORDINATION DE L'AEA POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES?

Non.

Oui.

[Nom de l'organisme :]

[Description rapide du mandat et des activités de l'organisme :]

8. SOCIÉTÉ ET COLLECTIVITÉ

8.1. AVEZ-VOUS DES ÉLÉMENTS OBJECTIFS INDIQUANT QUE L'AEA A UN EFFET POSITIF SUR LES ASPECTS SUIVANTS?

(Cocher les réponses qui s'appliquent. Si la réponse est « oui » pour l'un d'entre eux, indiquer les sources correspondantes.)

- participation aux activités sociales, civiques et politiques

Oui. Non.

- confiance sociale

Oui. Non.

- intégration/inclusion sociale

Oui. Non.

- ouverture à la diversité

Oui. Non.

8.1.1. INDIQUEZ VOS SOURCES POUR LES OPTIONS OÙ VOUS AVEZ COCHÉ « OUI ».

Comme il n'était pas possible de cocher « non » et que le système ne nous permettait pas de passer à la page suivante sans cocher quelque chose, nous avons coché la première option. Mais nous n'avons aucun élément objectif indiquant que l'AEA a un effet positif sur les aspects ci-dessus.

8.2. QUELLE EST L'IMPORTANCE DES DIMENSIONS SUIVANTES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE D'AEA DANS VOTRE PAYS?

(Échelle à quatre points : aucune importance, importance réduite, importance limitée, grande importance)

- résultats et bienfaits non économiques pour les individus (développement personnel, qualité de vie, bien-être, participation à la culture et à la vie en société, etc.)

aucune ● réduite limitée grande

- résultats et bienfaits non économiques pour la collectivité et la société civile (relations sociales positives et axées sur la confiance, communautés actives et viables, intégration sociale, etc.)

aucune ● réduite limitée grande

- rentabilité économique pour les individus, les communautés et la société (employabilité, capacité d'innover, autonomie financière, niveau de vie, amélioration du niveau des compétences, évolution structurelle du marché du travail, etc.)

aucune réduite limitée ● grande

8.3. QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES PROGRAMMES D'ALPHABÉTISATION ET DE COMPÉTENCES DE BASE AU RENFORCEMENT DES RESSOURCES CULTURELLES ET SOCIALES SUIVANTES DANS VOTRE PAYS?
(Échelle à quatre points : aucune contribution, contribution réduite, contribution limitée, grande contribution)

- multilinguisme et diversité culturelle
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- amélioration de l'accès à l'éducation, à la littérature, aux arts et au patrimoine culturel
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- viabilité environnementale dans les localités
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- civisme et participation à la vie politique et communautaire
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- solidarité et justice sociale
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- valeurs démocratiques et coexistence pacifique
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande

8.3.1. VEUILLEZ PRÉCISER.

Nous n'avons aucune réponse précise.

8.4. QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES PROGRAMMES D'AEA EN GÉNÉRAL AU RENFORCEMENT DES RESSOURCES CULTURELLES ET SOCIALES SUIVANTES DANS VOTRE PAYS?
(Échelle à quatre points : aucune contribution, contribution réduite, contribution limitée, grande contribution)

- multilinguisme et diversité culturelle
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- amélioration de l'accès à l'éducation, à la littérature, aux arts et au patrimoine culturel
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- viabilité environnementale dans les localités
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- civisme et participation à la vie politique et communautaire
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- solidarité et justice sociale
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- valeurs démocratiques et coexistence pacifique
 - aucune ● réduite ○ limitée ○ grande
- aucune – Les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ont principalement d'autres objectifs.
 - aucune ○ réduite ○ limitée ○ grande
- autres
 - aucune ○ réduite ○ limitée ○ grande

8.5. DANS QUELLE MESURE L'ÉNONCÉ SUIVANT CORRESPOND-IL À L'APPROCHE ADOPTÉE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR VOTRE PAYS?

Les programmes d'alphabétisation et de compétences de base pour les jeunes et les adultes ne concernent pas le développement social et culturel; ils servent à enseigner aux gens à lire, à écrire et à utiliser les nombres.

- pas du tout dans une petite mesure dans une mesure limitée dans une grande mesure

8.6. DANS QUELLE MESURE LES PROGRAMMES D'AEA DE VOTRE PAYS COMPRENNENT-ILS DES DISPOSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES CULTURELLES SUIVANTES?

- art et artisanat
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure
- rites culturels et systèmes traditionnels de connaissances
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure
- spiritualité
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure
- écologie et environnement
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure
- sports
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure
- danse et théâtre
 - pas du tout plus ou moins dans une grande mesure

Groupes qui sont les plus difficiles à toucher avec les programmes d'AEA

personnes réfugiées	non sélectionné
personnes sans document de résidence valable (sans-papiers)	oui
personnes habitant en milieu rural ou éloigné	oui
personnes placées en institution (prison, hôpital, etc.)	non sélectionné
membres de groupes culturels, ethniques, linguistiques ou religieux minoritaires et des peuples autochtones	oui
personnes migrantes (non réfugiées) et leurs familles	non sélectionné
personnes vivant avec une maladie chronique ou une incapacité	non sélectionné
personnes âgées (selon la définition de votre pays)	non sélectionné
autres	

Groupes auprès desquels les programmes d'AEA ont remporté un certain succès

personnes réfugiées	non sélectionné
personnes sans document de résidence valable (sans-papiers)	non sélectionné
personnes habitant en milieu rural ou éloigné	non sélectionné
personnes placées en institution (prison, hôpital, etc.)	oui
membres de groupes culturels, ethniques, linguistiques ou religieux minoritaires et des peuples autochtones	oui
personnes migrantes (non réfugiées) et leurs familles	oui

personnes vivant avec une maladie chronique ou une incapacité
personnes âgées (selon la définition de votre pays)
autres

non sélectionné
non sélectionné

9. EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

9.1. AVEZ-VOUS DES DONNÉES OBJECTIVES MONTRANT QUE, DANS VOTRE PAYS, L'AEA A EU UN EFFET POSITIF SUR LES ASPECTS SUIVANTS?

- réussite de l'entreprise ou de l'organisation (rentabilité, efficacité, qualité des services, etc.)
- capacité d'innover
- capacité de s'adapter aux changements
- inclusion des catégories de population défavorisées (personnes en situation d'incapacité, travailleuses et travailleurs âgés, etc.)

9.1.1. VEUILLEZ INDIQUER VOS SOURCES POUR LES OPTIONS QUE VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉES.

9.2. AVEZ-VOUS DES DONNÉES OBJECTIVES MONTRANT QUE L'AEA A UN EFFET POSITIF SUR LES ASPECTS SUIVANTS POUR LES PARTICULIERS?

	femmes	hommes	femmes et hommes
Employabilité (entrée sur le marché du travail, conservation de son emploi)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rendement dans son emploi actuel (productivité individuelle, qualité du travail, réussite)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Perspectives pour sa carrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Salaire de l'employée ou employé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Satisfaction et motivation vis-à-vis de l'emploi et engagement vis-à-vis du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Poursuite de la formation professionnelle et du développement des compétences débouchant sur des qualifications ou titres de compétence reconnus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

9.2.1. VEUILLEZ INDIQUER VOS SOURCES POUR LES OPTIONS QUE VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉES.

COLOMBIE-BRITANNIQUE (ministère de l'Enseignement supérieur – AVED)

« 2014 Student Developmental Outcomes Survey: Report of Findings »,

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/whatsnew/15-04-30/2014_Developmental_Student_Outcomes_Survey_Report_of_Findings.aspx

NOUVELLE-ÉCOSSE

2014 NSSAL Graduate Follow-up Study (ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire de la Nouvelle-Écosse, octobre 2014). Le rapport est censé être disponible sur Internet d'ici la mi-septembre 2015.

ONTARIO

UPSKILL : Un test crédible de la formation en littératie et compétences essentielles en milieu de travail (SRSA, août 2014),

<https://www.srdc.org/publications-fr/UPSKILL--Un-test-crédible-de-la-formation-en-littératie-et-compétences-essentielles-en-milieu-de-travail-details.aspx>

Répondre aux attentes : comment mesurer l'effet de la formation en ACE dans les entreprises (Centre d'alphabétisation, mars 2013), <https://www.srdc.org/media/199661/mos-es-fr.pdf>

9.3. QUELLES SONT LES PERCEPTIONS DES RESPONSABLES DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES D'AEA EN CE QUI CONCERNE L'EFFET DES CATÉGORIES SUIVANTES DE SERVICES D'AEA SUR LA PRODUCTIVITÉ ET L'EMPLOI DANS VOTRE PAYS?

	Effet perçu sur la productivité				Effet perçu sur l'emploi			
	fort	modéré	nul	ne sait pas	fort	modéré	nul	ne sait pas
Alphabétisation et compétences de base	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement professionnel et formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement professionnel et formation continue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apprentissage informel en milieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation en entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Apprentissage autodirigé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enseignement professionnel de niveau avancé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Enseignement à distance et apprentissage sur Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9.4. Y A-T-IL EU, DEPUIS 2009, DE GRANDES ENQUÊTES OU ÉTUDES DANS VOTRE PAYS POUR ÉVALUER LES RÉSULTATS PRODUITS PAR LES PROGRAMMES D'AEA POUR L'EMPLOI ET POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL?

Non.

Oui.

9.4.1. VEUILLEZ FOURNIR DES DÉTAILS ET DES RÉFÉRENCES AVEC DES LIENS URL SI POSSIBLE.

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une enquête internationale à grande échelle sur les compétences des jeunes et des adultes âgés de 16 à 65 ans. Le Canada fait partie des 24 pays et régions infranationales qui y participent. En plus d'une enquête sur l'ensemble du pays, le Canada recueille des données pour chaque province ou territoire. L'enquête sur PEICA comprend trois volets : un questionnaire contextuel, une évaluation directe et un module sur l'utilisation des compétences. Le questionnaire contextuel du PEICA fournit un contexte pour les résultats de l'évaluation des compétences, en permettant de classer les participantes et participants à l'enquête selon différents facteurs susceptibles d'influencer l'acquisition et le maintien à jour de leurs compétences. Le questionnaire facilite en particulier l'analyse de la distribution des compétences selon différentes variables sociodémographiques.

(Source – *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* [rapport pancanadien],

<https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/315/Canadian-PIAAC-Report.FR.pdf>)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique a effectué une enquête pour évaluer les résultats produits par les programmes d'AEA en matière d'emploi et sur le marché du travail. Voici les données marquantes dans les résultats de cette enquête :

- 70 p. 100 des personnes interrogées faisaient partie de la population active au moment de l'enquête
- 57 p. 100 des personnes ayant suivi le programme de formation de base pour adultes avaient un emploi
- 51 p. 100 des personnes employées avaient un emploi à temps plein
- 20 p. 100 des personnes employées avaient plus d'un emploi
- le salaire horaire médian était de 13 dollars
- 80 p. 100 des personnes parlant anglais au travail ont dit que leur formation en ALS les aidait à utiliser la langue

(Source – *2014 Student Developmental Outcomes Survey: Report of Findings*,

http://outcomes.bcstats.gov.bc.ca/whatsnew/15-04-30/2014_Developmental_Student_Outcomes_Survey_Report_of_Findings.aspx)

(L'enquête ne sera pas répétée après cette année, en raison d'un manque de fonds.)